

Article 102, II, 7°	Article L 4624-1, code du travail	Délai de la visite d'information et de prévention effectuée après l'embauche par l'un des professionnels de santé donnant lieu à la délivrance d'une attestation	Publication envisagée en octobre 2016
Article 102, II, 7°	Article L 4624-1, code du travail	Modalités de la surveillance médicale des travailleurs de nuit (même texte que article 2/L 3122-11)	Publication envisagée en décembre 2016
Article 102, II, 10°	Article L 4625-1-1, code du travail	Adaptation des règles concernant la visite d'information et de prévention et l'examen médical d'aptitude pour les salariés temporaires et les salariés en CDD	Publication envisagée en novembre 2016
Article 103, 2°	Article L 2221-7-1, code des transports	Conditions dans lesquelles les personnels exerçant les tâches de sécurité ferroviaire sur le réseau ferré national sont soumis à une vérification de leur aptitude	Publication envisagée en décembre 2016
Article 103, 2°	Article L 2221-7-1, code des transports	Modalités de reconnaissance d'aptitude délivrée à l'étranger	Publication envisagée en décembre 2016